



Bonnemain actualités



Concert SIM 11.04.2015

Victoire 1945 08.05.2015

**Réception belges mairie
16.05.2015**

**10 ans Charte d'Amitiés
14, 15 et 16.05.2015**



**Accueil des bébés
30.05.2015**

Vide greniers 31.05.2015

**Concours de pêche
31.05.2015**

**Théâtre école Henri Matisse
05.06.2015**



**Noces de Diamant
06.06.2015**

**Ludolire
06.06.2015**

**Prix des lecteurs
06.06.2015**

**Rallye pédestre
07.06.2015**

SOMMAIRE

- Extrait du compte rendu du Conseil Municipal du 7 avril 2015
- Extrait du compte rendu du Conseil Municipal du 26 mai 2015
- Les Infos municipales
- Les Infos des associations

LE MOT DU MAIRE

Le Conseil Municipal lors de sa séance du 7 avril 2015 a voté le premier budget de cette mandature 2014-2020. L'année 2014, année du changement, a été une année de transition. Seul gros investissement réalisé : la réfection complète des WC de l'école Henri Matisse pour un montant global de 22 844.22 €

Cette année 2014 a permis de retrouver un endettement plus raisonnable eu égard au potentiel fiscal de la commune et de mesurer l'impact de la mise en place des TAP sur les finances de la commune sur les années à venir.

Il va falloir désormais adapter les dépenses aux recettes qui nous sont allouées. En effet, pour les 36 000 communes actuelles que compte la France, les dotations vont baisser de 11 milliards sur 3 ans et les subventions vont également aller se raréfiant. Cette réalité, il va falloir la prendre en compte ; la maîtrise des dépenses de fonctionnement est déjà un premier levier que nous avons mis en place et que nous allons utiliser tout au long de cette mandature. Cet environnement financier contraint oblige à un pilotage plus fin des finances de la commune. Un des objectifs prioritaires du mandat sera de dégager une capacité d'autofinancement plus importante pour nous redonner des marges de manœuvre afin de faire face à toutes ces dépenses de fonctionnement qui nous sont imposées et de poursuivre les dépenses d'investissement indispensables pour notre commune.

Cette année 2015, trois investissements importants sont prévus :

- l'aménagement de la RD 80 devant l'entrée de Delta Dore qui va se terminer dans le courant de ce mois.
 - l'aménagement des rues de Joudette (partant du carrefour de la Rousselaie jusqu'à la boulangerie) et de Frémisson (jusqu'à l'entrée de la salle de la Poterie) qui va démarrer début septembre
 - la réfection de 2.3 kilomètres de voies communales en campagne.
- Quelques investissements de moindre coût vont être également réalisés cette année 2015.

Toutes informations vous seront données au fur et à mesure de leur réalisation.

Après le vote de notre deuxième budget en début d'année prochaine, une situation des comptes de la commune arrêtée au 31 décembre 2015 vous sera présentée.

Le Maire,
Marcel PIOT

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2015

Présents : Marcel PIOT, Marie-Hélène DURÉ, Sonia ROBERT, Jean-Paul MURIE, Danielle HUOT, Patrick LEMESLE, Florence DAVID, Jean-François GUÉRIN, Laurence ALLAIN, Laurent CITRÉ, Loïc LEBRET, Nathalie LEFEUVRE et Philippe DOUARD.

Absents excusés : Béatrice LEROUX qui a donné pouvoir à Marie-Hélène DURÉ, Olivier MILLION qui a donné pouvoir à Loïc LEBRET.

Secrétaire de séance : Laurence ALLAIN

APPROBATION DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FEVRIER 2015

Monsieur Loïc LEBRET souhaite que les questions qu'il a posées lors du précédent conseil soient mentionnées dans le compte rendu, à savoir la mise à disposition du tableau des effectifs du personnel communal au 31 décembre 2014 et le compte de gestion. Monsieur le Maire accepte que ces demandes soient ajoutées.

En l'absence d'objections, le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité des membres présents.

COMPTE RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

- Décision n° 03/2015 du 13 mars 2015 : renonciation à l'exercice

du droit de préemption d'un bien sis rue de la Maison Neuve, cadastré AB 674, d'une superficie totale de 17 m², appartenant à Madame Marie BOUYER.

- Décision n° 04/2015 du 13 mars 2015 : renonciation à l'exercice du droit de préemption d'un bien sis rue de la Maison Neuve, cadastrés AB 692, 225, d'une superficie totale de 79 m², appartenant à Madame Chantal LARDEUX.

- Décision n° 05/2015 du 23 mars 2015 : acceptation de l'avenant n° 1 au marché de travaux passé avec le groupement d'entreprise POTIN/SERENDIP relatif à la prise en compte des nouveaux index base 2010 des indices TP 01, TP 09 et TP 10A publiés par l'INSEE le 15 janvier 2015. Le montant du marché reste inchangé.

SUBVENTIONS 2015

ACCA : 370 €	APEL : 3 197,50 €
Amis école publique : 2 195 €	Club Retraités : 260 €
Club Gymnastique : 350 €	Les Mains Unies : 300 €
Football Club : 800 €	OGEC : 5 215 €
Stock Cars Club : 560 €	Tennis detable : 400 €
Eaux et Rivières : 16 €	APE Paul Féval : 50 €
Comice agricole : 1 009,40 €	OSBR : 1 442€
J'ai 2 notes à vous dire : 180 €	CFA BTP 22 : 52 €
CFA BTP 35 : 52 €	Chambre Métiers 35 : 104 €
IFAC Brest : 52 €	Lycée le Gros Chêne : 52 €
Institut Paul Cézanne : 52 €	Prévention routière : 31 €
MFR Fougères : 52 €	RASED : 100 €
HONORE Chloé : 52 €	
Voyages scolaires : 34 € par élève	

BUDGET PRIMITIF 2015 COMMUNE

Après examen en séance du 31 mars 2015 par la Commission des Finances, Monsieur le Maire présente le budget primitif de la commune. Au niveau des dépenses de fonctionnement, Monsieur le Maire explique que la principale augmentation des dépenses de fonctionnement est due à la mise en place des TAP, 2015 étant une année pleine de fonctionnement.

Au niveau des recettes de fonctionnement, Monsieur le Maire note la baisse importante de la Dotation Globale de Fonctionnement de l'ordre de 16 000 €. Cette baisse se confirmera les prochaines années.

Concernant les investissements, Monsieur le Maire précise, qu'après une pause des investissements sur l'année 2014, ce qui a permis le désendettement de la commune, la priorité a été donnée en 2015 aux travaux de voirie : aménagements devant Delta Dore, aménagements des rues de Joudette et de Frémisson et modernisation de la voirie en campagne.

Suite à cette présentation du budget, une discussion s'engage entre Monsieur le Maire et Monsieur Loïc LEBRET.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 12 voix pour et 3 abstentions (Loïc LEBRET, Nathalie LEFEUVRE et Olivier MILLION (pouvoir à Loïc LEBRET)), la section de fonctionnement et la section d'investissement du Budget Primitif 2015 de la Commune qui s'équilibre en recettes et en dépenses par section, comme suit :

Section de fonctionnement : 1 049 524 €

Section d'investissement : 956 418 €

BUDGET PRIMITIF 2015 ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget primitif de l'assainissement collectif qui s'équilibre en dépenses et recettes à **53 794 €** pour la section d'exploitation et à **95 251 €** pour la section d'investissement.

BUDGET PRIMITIF 2015 LOTISSEMENT LA MARRE BOUTIER

Le budget primitif pour 2015 a été adopté à l'unanimité avec équilibre à **45 000 €** en fonctionnement et **20 000 €** en investissement.

Monsieur le Maire propose ensuite au Conseil Municipal de mettre le projet de lotissement en attente, étant donné la conjoncture économique actuelle et le fait qu'il reste à vendre au lotissement privé Acanthe 8 lots sur 13. Le Conseil Municipal accepte par 12 voix pour et 3 voix contre (Loïc LEBRET, Nathalie LEFEUVRE et Olivier MILLION (pouvoir à Loïc LEBRET)) la clôture de ce budget au 31 décembre 2015.

MISE EN PLACE DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la mise en place de ce dispositif qui s'adresse à des jeunes ayant 16 ans révolus. L'objectif est de permettre à des jeunes d'effectuer des missions de proximité en vue d'acquérir une expérience valorisante (peinture, ménage, entretien espaces verts, etc...). Les missions proposées aux jeunes ne doivent pas s'entendre comme un travail. Ces jeunes doivent être accompagnés d'un tuteur responsable. Les jeunes de Bonnemain sont prioritaires. La sélection se fera par ordre d'inscription et les dossiers devront être déposés avant le 31 mai 2015. Une mission dure 3h30 et elles n'auront lieu que pendant le mois de juillet. Chaque jeune recevra 15 € par mission.

Les inscriptions devant être faite pour fin mai, tous les renseignements sont consultables sur le site internet de la commune.

MODERNISATION VOIRIE 2015

Le Conseil Municipal décide de réaliser en 2015 les travaux de voirie suivants, estimés par le service voirie de la Communauté de Communes Bretagne Romantique à 89 784 € :

VC n° 57 du Beauchée, VC n° 16 de la Poterie, VC n° 38 le Champ de l'Homme, VC n° 40 le Haut de la Lande vers le Temple, CR le Haut de la Lande et CR la Frelonnière.

AMENAGEMENTS DEVANT DELTA DORE : ECLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre des travaux d'aménagements devant Delta Dore, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'éclairage public doit être déplacé et qu'il est souhaitable de le rénover, et propose que les mâts soient remplacés ainsi que les luminaires existants par des leds, beaucoup plus économes en électricité.

Le Conseil Municipal retient à l'unanimité l'offre de la société ERS d'un montant de 40 491 € HT et sollicite la subvention correspondante auprès du SDE35.

PARCELLE AB 170 RUE DE JOUDETTE : RETRAIT DE LA DÉLIBÉRATION DU 17 FÉVRIER 2015 ET ACQUISITION

Monsieur Jean-Paul MURIE, 3^{ème} adjoint, sort de la salle pendant l'examen et le vote de cette délibération, en effet, Monsieur MURIE étant le vendeur du terrain à la commune. Lors de la délibération du 17 février dernier, M. MURIE était absent, mais il avait donné pouvoir à Madame Marie-Hélène DURE qui a omis de préciser que ce pouvoir n'était pas utilisé pour ce point de l'ordre du jour.

Afin d'éviter toute contestation ultérieure, et sur conseil du Préfet, Monsieur le Maire propose de retirer la délibération du 17 février et la représente dans les conditions identiques, à savoir : acquisition de la parcelle AB 170 d'une superficie de 142 m² au prix de 5 500 € à Monsieur et Madame Jean-Paul MURIE.

Cette délibération est approuvée par 11 voix pour et 3 abstentions. Loïc LEBRET, Nathalie LEFEUVRE et Olivier MILLION (pouvoir à Loïc LEBRET) s'abstenant cette fois-ci alors qu'ils avaient approuvé cette acquisition le 17 février 2015.

PERSONNEL COMMUNAL : CREATION D'UN POSTE DE REDACTEUR SUITE PROMOTION INTERNE

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de créer un poste de rédacteur territorial à temps complet à compter du 1^{er} avril 2015, suite à l'inscription d'un agent sur la liste d'aptitude au grade de rédacteur territorial au titre de la promotion interne 2015.

PERSONNEL COMMUNAL : INSTAURATION DE L'INDEMNITE D'EXERCICE DE MISSIONS DES PRÉFECTURES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'agent nommé au grade de rédacteur ne pourra plus bénéficier de l'indemnité d'administration et de technicité et propose d'instaurer l'indemnité d'exercice de missions des préfetures. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'instauration de cette prime.

TRANSFERT DE L'EXERCICE DE LA COMPÉTENCE « INFRASTRUCTURES DE CHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES ET HYBRIDES RECHARGEABLES » AU SDE35.

Monsieur le Maire présente aux conseillers municipaux le projet de transfert de l'exercice de la compétence « Infrastructures de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables » au SDE35.

Monsieur Loïc LEBRET souhaiterait savoir si Akélios, par le biais de la ferme solaire, pourrait financer l'installation d'une borne électrique. Afin de se renseigner auprès de cette société, le Conseil Municipal accepte de reporter la décision au prochain conseil municipal.

PROGRAMME DE PLANTATIONS BOCAGERES 2015

Le Conseil Municipal demande à l'unanimité l'inscription de la Commune de Bonnemain au programme de plantation de haies bocagères et de bosquets pour l'hiver 2015.

VŒU POUR QUE LE DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE SOIT INTEGRE A LA REGION BRETAGNE

Le Conseil Municipal de Bonnemain adopte à l'unanimité un vœu pour le rattachement du département de Loire-Atlantique à la Bretagne administrative

MODIFICATIONS DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA REGION DE TINTENIAC BECHEREL

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les modifications proposées aux statuts du Syndicat Intercommunal des eaux de la Région de Tinténac Bécherel concernant la composition du syndicat et sa dénomination qui sera désormais la suivante : « Syndicat Intercommunal des eaux de la région de Tinténac » et désigne à l'unanimité Madame Marie-Hélène DURÉ, déléguée titulaire et Monsieur Patrick LEMESLE, délégué suppléant de ce syndicat.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur Loïc LEBRET s'étonne que la terre des travaux d'aménagements devant Delta Dore soit stockée sur le terrain

du stock cars route de Meillac, alors que ni le propriétaire, ni le locataire (l'Inter association) n'ont été informés. Monsieur Jean-Paul MURIE reconnaît avoir omis de consulter le propriétaire ainsi que le locataire, mais avoir pris contact avec le président du stock cars pour lui proposer d'amener la terre en question en vue de la construction de gradins afin d'améliorer le site. Il ajoute que si cela pose problème, il est toujours possible de la retirer et qu'il a agi en toute bonne foi.

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2015

Présents : Marcel PIOT, Marie-Hélène DURÉ, Sonia ROBERT, Jean-Paul MURIE, Danielle HUOT, Florence DAVID, Jean-François GUÉRIN, Laurence ALLAIN, Laurent CITRÉ, Nathalie LEFEUVRE, Olivier MILLION et Philippe DOUARD.

Absents excusés : Béatrice LEROUX qui a donné pouvoir à Florence DAVID, Patrick LEMESLE qui a donné pouvoir à Marie-Hélène DURÉ, Loïc LEBRET qui a donné pouvoir à Nathalie LEFEUVRE.

Secrétaire de séance : Jean-Paul MURIE

APPROBATION DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2015

En l'absence d'objections, le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité des membres présents.

COMPTE RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

Le Conseil Municipal prend note de la décision n° 06/2015 du 29 avril 2015 : acceptation de la proposition du Parc Départemental relative à la fourniture et à la pose de marquage horizontal sur la RD 80 devant Delta Dore pour un montant de 4 962.25 € HT.

AMENAGEMENTS DES RUES DE JOUDETTE ET DE FREMISSON : PRESENTATION DU PROJET

Monsieur le Maire présente le plan d'aménagement des rues ainsi que le Dossier de Consultation des Entreprises. Le DCE comprend un lot unique regroupant voirie, réseaux d'eaux pluviales, espaces verts et signalisation.

Les services du Département ont donné un accord de principe favorable au projet suite à sa présentation par Infraconcept le 30 avril 2015.

Le projet consiste à la requalification de l'ensemble de la rue de Joudette :

- réfection des trottoirs et des chaussées, création d'un plateau surélevé devant l'entrée de la salle des fêtes avec aménagements paysagers, création d'un parking de 6 places sur les terrains achetés précédemment et création de trois arrêts minute, après la boulangerie.

Et de la rue de Frémisson :

- création d'un cheminement piéton sécurisé jusqu'au terrain de football, traitement spécifique de la voirie au niveau du rétrécissement et réfection du réseau d'eaux pluviales au carrefour des rues de Joudette et de Frémisson.

L'ensemble de ces aménagements respectent les règles d'accessibilité et de sécurité en vigueur.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le projet d'aménagement des rues de Joudette et de Frémisson et valide le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)

ACCUEIL LOISIRS ET TAP : CONVENTION DE PARTENARIAT 2015 AVEC L'UFCV

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'UFCV gère l'Accueil de Loisirs sans Hébergement de Bonnemain depuis le 1^{er} juillet 2009, ainsi que les temps d'activités

périscolaires depuis le 1^{er} août 2014.

Dans le cadre du partenariat, la commune de Bonnemain s'engage à verser une participation annuelle à l'UFCV afin de participer au financement de la mission d'animation.

Les conditions financières sont les suivantes :

→ Part TPE (temps péri-éducatifs) : 59 062 €

→ Part ALSH : 19 615 €

Le Municipal valide à l'unanimité la convention de partenariat avec l'UFCV,

LOCATION DES SALLES MUNICIPALES : MODIFICATION DE LA CONVENTION ET DU RÈGLEMENT D'UTILISATION ET LOCATION VAISSELLE

- Modification de la convention et du règlement d'utilisation des salles municipales

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les modifications à la convention et au règlement d'utilisation des salles municipales.

- Location vaisselle

Suite à de nombreuses demandes de particuliers, Monsieur le Maire propose de relouer la vaisselle. Il précise que 250 couverts complets sont disponibles à la location.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les nouveaux tarifs de location de vaisselle qui s'appliqueront à compter du 1^{er} mai 2015 :

- Forfait vaisselle lors location cantine : 30 €

- Forfait vaisselle lors location cantine et salle des fêtes : 50 €

- Location flûte de champagne : 0.20 € l'unité

Les objets cassés ou perdus sont facturés à l'utilisateur sur la base du prix d'achat.

ECOLE HENRI MATISSE : MODIFICATION DES HORAIRES

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de modifier les horaires de cours de l'école Henri Matisse. Il s'agit de terminer les cours les lundi, mardi, jeudi et vendredi à 12h au lieu de 12h15, ce qui permet de reprendre à 13h45 au lieu de 14h. Cela permet d'avoir 1h15 de cours l'après-midi. Cette modification n'entraîne pas de modification des TAP et donc du PEDT.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité ces nouveaux horaires.

ILLUMINATIONS DE NOEL : COMPLEMENT

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis de la société Rode (34) relatif à un complément de décorations de Noël pour la place de l'Eglise, d'un montant de 2 611.24 € HT.

TRANSFERT DE L'EXERCICE DE LA COMPÉTENCE « INFRASTRUCTURES DE CHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES ET HYBRIDES RECHARGEABLES » AU SDE35.

Suite à la question posée au conseil municipal du 7 avril 2015, Monsieur le Maire a pris contact avec la société AKELIOS, propriétaire de la ferme solaire. Cette société produit seulement de l'électricité et la revend à un distributeur. Elle n'a pas d'autres objectifs. En conséquence, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer sur le transfert de l'exercice de la compétence « Infrastructures de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables » au SDE35. Monsieur le Maire précise qu'à ce jour la commune n'est pas concernée par l'installation d'une borne de recharge.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce transfert de compétence.

LES INFOS MUNICIPALES

Horaires d'été du secrétariat de mairie

Fermeture le samedi matin à partir du 11 juillet 2015.

Du 13 juillet au 21 août 2015, la mairie sera ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Reprise des horaires habituels le lundi 24 août 2015.

Lundi au vendredi matin : 9h – 12h

Lundi et vendredi après-midi : 14h - 16h30

Samedi matin : 9h – 11h

Tél : 02 99 73 46 39 ou mairie@bonnemain.fr

Bibliothèque « Le Livre en Bonnes Mains »

Horaires d'été : au mois de juillet, ouverture les samedis 18, 25 juillet et 1er août de 10h à 12h.

A partir du 4 août, la bibliothèque sera ouverte aux horaires habituels (sauf fermeture le jeudi).

Randonnée contes le jeudi 9 juillet à 14h les enfants sont invités (accompagnés d'un adulte) à participer à notre traditionnelle promenade. Le long du parcours ils devront répondre à des énigmes et ils pourront écouter des histoires. L'après-midi se terminera par un goûter.

Tél : 02.23.16.04.88 ou bibliotheque@bonnemain.fr

Agence Postale Communale : Fermeture du 11 au 22 août 2015 inclus. Rappel horaires :

Mardi, jeudi et vendredi matin : 9h – 11h45

Mercredi après-midi : 14 – 16h45

Samedi matin : 9h – 11h30

Tél : 02 99 73 40 10

Accueil loisirs de Bonnemain

L'accueil de loisirs UFCV sera ouvert pendant les vacances d'été du **06 au 31 juillet et du 24 au 31 août 2015** de 7h30 à 18h30.

Cet été, l'accueil de loisirs vous propose un **tour d'Europe en 31 jours**. Il vous emmènera à la découverte de l'Europe au travers d'histoires, de chansons, de balades, de découvertes sportives, gustatives et artistiques... Il animera les soirées de vos enfants avec des veillées et nuitées. Imagination, création, convivialité et nouvelles expériences sont au programme de cet été inoubliable !! Pensez à inscrire vos enfants dès à présent pour les nuitées, bivouac et sorties.

Pour tous renseignements, contacter Mathilde CROSNIER, au 06.28.75.43.79. ou par mail mathilde.crosnier@ufcv.fr.

Benne à ferrailles

Une benne à ferrailles sera mise à disposition des habitants de la commune du **14 au 18 septembre 2015** à l'atelier communal, 2 rue d'Armorique.

Cet été, on va gratuitement à la piscine

La communauté de communes met de nouveau en place des navettes gratuites vers la piscine de Combourg pendant l'été et pour tous !

Ces navettes sont assurées les lundis et jeudis après-midi au départ de Bonnemain du lundi 6 juillet au vendredi 28 août 2015. Pour solliciter la navette gratuite, il vous suffit de réserver au **0810 35 10 35**.

Espace Loisirs Itinérants

Du **6 au 10 juillet 2015**, retrouvez des activités de loisirs au complexe sportif de Bonnemain pour les jeunes âgés de 10 à 17 ans, de 10 h à 18 h15.

Au programme, activités sportives traditionnelles (baseball, roller, basket, hockey...), activités sportives originales (choukball, kinball, ultimate, indiaka...), activités culturelles et artistiques (théâtre, grands jeux...) activités festives (soirée, grillades...).

Les places étant limitées, les inscriptions se font à la mairie. Tarif : 43 € la semaine avant réduction CAF (bons vacances acceptés).

Renseignements et inscriptions en mairie au 02.99.73.46.39

Les ateliers d'été du RPAM

Pour que la pause estivale ne soit pas trop longue, les animatrices du RPAM vous invitent à leurs ateliers d'été en juillet. Au programme des temps de jeux, de détente et de rencontres pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte. Gratuit sur inscription auprès du RPAM au 02 99 45 20 12

Pour clôturer l'année en beauté, le RPAM convie également les assistants maternels et familles à un pique-nique le jeudi 2 juillet à partir de 18h30 au siège de la Communauté de communes. Une exposition photos retraçant le quotidien des assistants maternels sera installée à cette occasion et pour tout l'été. N'oubliez pas de vous inscrire et d'apporter votre repas !

Université du Temps Libre Bretagne Romantique

L'Université du Temps libre Bretagne Romantique propose des activités à la carte, deux fois par semaine à ses adhérents.

Ces activités ont lieu le **mardi** et le **vendredi** après-midi de 14h30 à 17h, de septembre à juin (sauf pendant les vacances de Noël) et se déroulent la plupart du temps dans l'hémicycle de la Chapelle-aux-Filtzméens, 22 rue des Côteaux.

Toutes ces activités sont accessibles moyennant une **adhésion annuelle de 40 € par personne ou de 60 € par couple**.

Parmi les activités proposées : des ateliers, des visites (musées, jardins, sites pittoresques) et des conférences (sur des thèmes d'actualité, des sujets d'intérêt collectif ou relatifs à la Bretagne Romantique...).

Chaque année, l'une de ces conférences est ouverte à tous. Ce sera le cas de la dernière conférence de l'année, qui aura lieu, **le 26 juin 2015 à 14h**, dans l'hémicycle de La Chapelle-aux-Filtzméens. **Elle aura pour thème : « Chateaubriand, un homme et un écrivain dans son siècle » et sera assurée par Bernard Heudré, historien et membre du jury Chateaubriand.**

Contact: UTL Bretagne Romantique au 02 99 45 31 29

LES INFOS MUNICIPALES (suite)

Transfert d'instruction des autorisations d'urbanisme

A compter du 1er juillet 2015, l'instruction des autorisations d'urbanisme de la commune de Bonnemain (PC, DP, CU, PD, PA...) sera transférée de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM, ex DDE) vers la Communauté de Communes Bretagne Romantique. Le coût de l'instruction de chaque dossier aura un impact financier sur la commune.

LES INFOS DES ASSOCIATIONS

Les Amis de l'École Publique

Dimanche 14 juin : Fête de l'école – Jardin du presbytère

A.P.E.L. École Saint-Joseph

Dimanche 21 juin : Kermesse de l'école

Comité d'animation

Vendredi 10 juillet : Balade contée nocturne avec Sylviane Blomme-Pille

Que serait la pomme sans les pépins ? Rien ! Alors suivons la, des pépins à l'arbre, pour parler de la vie, de l'amour, mais aussi de la mort. Alors sans hésiter croquez dans la pomme et voyez si vous trouvez l'amour ou les pépins !! Des farces paysannes, des contes philosophiques ou poétiques qui racontent la vie avec humour.

A partir de 6 ans.

Pot de l'amitié à la fin de la balade.

Départ à 19h45 de la place de l'Église

Tarif : 2 € à partir de 10 ans

Samedi 26 septembre : Classes "5"

Nous invitons toutes les personnes des classes « 5 » à cette journée. N'hésitez pas à nous faire connaître les anciens habitants de Bonnemain qui souhaitent être présents. Contact : 02 99 73 74 87.

Samedi 17 octobre : repas moules frites à la salle des fêtes

Club des retraités

Mercredi 12 août : journée grillades réservée aux adhérents. Après-midi palets et boules

Mercredi à partir de septembre : réunion mensuelle à la cantine 2 fois par mois.

Vendredi 16 octobre et 13 novembre : concours de belote à la salle des fêtes

Rotary Club Combourg-Dol de Bretagne

Dimanche 23 août 2015 : 12^{ème} Semi-Marathon Dol de Bretagne – Combourg



Stock cars :

Samedi 12 septembre à 19 h et dimanche 13 septembre 2015 à 13h30 : 28^{ème} édition sur le terrain habituel route de Meillac.



Bonnemain Demain

Dimanche 30 août : Rallye vélo. Venez découvrir, seul(e), en famille ou entre amis, Bonnemain et ses alentours à travers un jeu de piste amusant et ludique !

Inscription 4 € sur la place de l'Église de 9h30 à 10h30.

Prévoir un pique-nique

A partir de 18h, remise des lots et des coupes suivie d'un pot de l'amitié.



Fête de la Main 2015 à Dottignies (Belgique) : week-end du 19 et 20 septembre 2015.

IMPORTANT

Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur le site internet de la commune à l'adresse suivante :

www.bonnemain.fr